

# Conditions générales cours Privés

## Rolle Natation

### **Inscription et paiement des cours :**

Toute inscription via le site internet [www.rolle-natation.ch](http://www.rolle-natation.ch) revêt un caractère obligatoire et engage le contractant à payer le montant des cours intégralement.

### **Le non-paiement des cours ne sera pas considéré comme une annulation de votre inscription.**

L'intégralité du montant des cours doit être payée avant le premier cours.  
L'école se réserve le droit de refuser un élève dont le paiement n'aura pas été effectué.  
L'école ne peut garantir que les cours seront toujours donnés par le même moniteur, elle se réserve donc le choix de celui-ci en fonction des disponibilités.

### **Annulation d'inscription :**

- En cas d'annulation jusqu'à une semaine avant le premier cours, nous pouvons consentir à une dispense ou à un remboursement du cours, moyennant le versement d'une pénalité de 50.-.
- En cas d'annulation moins d'une semaine avant le premier cours ou après le commencement des cours, l'intégralité du montant des cours est dû.

### **Exclusion**

La direction de l'école de natation se réserve le droit d'exclure un(e) ou plusieurs participant(e)s de manière provisoire ou définitive selon les motifs.

La totalité de la facture restera due en cas d'exclusion pour les motifs suivants :

- exclusion dûe au non-paiement des cours
- exclusion dûe à un comportement inacceptable et au non respect des règles de bienséance.

### **Absences**

Les cours manqués peuvent être rattrapés si l'absence est annoncée par email au plus tard 24h avant le cours. Si l'absence n'est pas annoncée ou si l'élève est en retard ou s'est trompé d'horaire, le cours est perdu et ne sera ni rattrapé, ni remboursé.

### **Comportement des élèves et de leurs accompagnants :**

#### ***Pour les élèves :***

- Bonnet de bain OBLIGATOIRE pour tous les élèves
- Respecter les moniteurs (-trices) et les règles qu'ils ou elles fixeront lors des cours.
- Ecouter leurs consignes.
- Respecter les règles d'hygiène et de politesse.
- Ne pas entrer dans l'eau sans l'autorisation et l'accompagnement du moniteur(-trice).
- Ne pas courir au bord du bassin.
- Ne pas manger au bord du bassin ou dans les vestiaires.
- Etre à l'heure au bord du bassin, prêt à nager.
- Ne pas aller dans les vestiaires avec les chaussures aux pieds.

#### ***Pour les parents ou accompagnants :***

- Respecter les horaires de cours en amenant les enfants à l'heure.
- Respecter les moniteurs (-trices).
- En cas de problème quel qu'il soit, immédiatement en aviser le moniteur (-trice) ou la responsable de l'école.
- En cas d'absence, avertir par email à l'adresse [rnatation@gmail.com](mailto:rnatation@gmail.com) 24h avant le cours
- En cas d'absence prolongée, envoyer un certificat médical à l'adresse email précitée.
- Les chaussures sont interdites dans les vestiaires, il est prié d'utiliser les casiers à disposition à l'extérieur.

Les enfants de plus de 6 ans doivent aller dans le vestiaire propre à leur genre. Une mère ne peut pas accompagner son fils de 6 ans dans le vestiaire homme et inversement, dans ce cas l'enfant devra alors se rendre seul dans le vestiaire qui lui convient afin de respecter l'intimité des autres.

### **Responsabilités**

L'assurance individuelle est obligatoire pour participer aux activités du Rolle Natation. Le club décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident contractés lors de l'utilisation des installations.

En cas de problème technique entraînant l'annulation des cours, Rolle Natation n'est pas tenu de reporter les cours manqués.

**Rolle Natation ne pourra être tenu responsable d'éventuels problèmes ou dégradations occasionnées dans les vestiaires par certains élèves mal attentionnés et ne prendra pas position dans ces cas. L'école est responsable des élèves uniquement pendant la durée des cours, ni avant, ni après.** Les membres sont pris en charge par les moniteurs dès leur arrivée au bord du bassin et jusqu'à la fin du cours, et en aucun cas pour les temps précédant ou suivant l'activité

### **Enregistrement vidéo/audio**

Il est interdit d'effectuer des enregistrements vidéo ou audio si d'autres élèves ou moniteurs(-trices) figurent sur l'enregistrement sans le consentement explicite des participants ou de l'école de natation.